

Zeitschrift: Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messenger suisse de France

Band: 14 (1968)

Heft: 1

Rubrik: Camp d'hiver 1968

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CAMP D'HIVER 1968

Le Service des Jeunes du Secrétariat des Suisses de l'étranger de la N.S.H., Alpenstrasse 26, 3000 Berne, annonce que le camp III d'hiver 1967-1968, réservé aux jeunes Suisses (jeunes filles et jeunes gens), de 16 à 24 ans, se déroulera comme suit :

— Camp III : à Saas-Grund (Valais), du 1^{er} avril 1968 au 11 avril 1968.

Des leçons de ski seront régulièrement données, en petits groupes, selon les facultés de chacun. Le soir, des distractions seront offertes par le camp : projections de films, discussions, jeux, musique, etc.

Prix de participation : camp III : 120 F s. Camp II : 130 F s. (voyage et ski-lift à charge des participants).
Date limite d'inscription : camp III : 15 février 1968.

Nombre de participants : le nombre des participants est limité. Les inscriptions seront acceptées d'après leur ordre d'arrivée.

Remarques : exceptionnellement, des skis peuvent être obtenus gratuitement, tandis que l'équipement personnel doit être apporté par le participant.

Dans des cas très particuliers, une demande de réduction de prix pour le camp sera acceptée si elle est confirmée par le Consulat.

Les formules d'inscription peuvent être demandées à :

M. Willy Bossard, 166, avenue de Verdun, 97 - Issy-les-Moulineaux (642-91-09).

La Fête de Noël de la Colonie suisse de Paris

Le 16 décembre 1967, nombreux furent ceux qui prirent le chemin de l'hôtel du Quai-d'Orsay où, sous les auspices de la Fédération des sociétés suisses de Paris avait lieu la fête de Noël de la colonie suisse de la capitale française, magistralement organisée par M. et M^{me} Tapernoux et leur équipe du C.S.R.

Le spectacle, la distribution des cadeaux étaient essentiellement destinés aux jeunes qui ne manqueraient pas de manifester leur enthousiasme. Les grands, les moins jeunes partagèrent la joie des petits. Brève allocution de M. Tapernoux qui salua notre nouvel ambassadeur, M. Pierre Dupont et Madame, lequel répondit en termes de circonstance soulignant le côté fête de famille de cette belle manifestation suisse.

A minuit, les enfants sages regagnèrent leur demeure et les grands sacrifièrent aux plaisirs de la table et de la danse. Une gigantesque farandole entraîna presque tout le monde à travers les salons spacieux de l'hôtel. C'est donc dans la joie, l'enthousiasme que les Suisses de Paris ont célébré leur Noël 1967.

Compte rendu de l'Assemblée générale de l'Amicale Suisse des Pyrénées

Suivant la tradition, l'Amicale suisse des Pyrénées a tenu son Assemblée générale annuelle le 29 octobre 1967, dans la grande salle du restaurant « Grande Taverne de Strasbourg », agréablement décorée des fanions de tous les cantons. Placée sous la présidence d'honneur du Consul général de Suisse à Bordeaux, M. Berthod, elle réunissait une cinquantaine de membres.

Le Président M. Aebischer ouvre la séance, en souhaitant la bienvenue à M. Berthod et Madame, ainsi qu'à tous les membres présents. Il rappelle à la mémoire, M. Léon-Marcel Boch, notre cher, regretté membre d'honneur, décédé à Pau, des suites d'une

crise cardiaque. Il donne ensuite le compte rendu des événements survenus au cours de l'année écoulée. Il remerciait ses collaborateurs du comité de leur travail qui a contribué largement à la bonne marche de l'Amicale suisse.

Il insistait de nouveau sur l'importance du « Fonds de solidarité », qui est non seulement une œuvre de sécurité, mais de solidarité entre les Suisses de l'étranger.

Il rappelait également qu'il existe une association des agriculteurs, commerçants, industriels et artisans suisses de France, qui a pour but de garantir les intérêts économiques des A.C.I.A. suisses de France.

Le trésorier présentait la situation financière qui malgré les modestes cotisations est satisfaisante.

L'ordre du jour comprenait le renouvellement du Comité. Ce dernier est réélu à l'unanimité pour un an. Voici la composition : M. Aebischer, président, G. Wolf, vice-président, H. Meier, trésorier, M^{me} Le-caudey, secrétaire.

Le Consul-Général, dans son allocution, nous apportait des nouvelles fraîches du Pays, et nous mit au courant sur les principales questions qui intéressent les Suisses, qui vivent en dehors du Pays. Après avoir répondu aux demandes de renseignements posées par les participants, la séance est levée. L'assemblée se leva pour écouter et entonner l'hymne national suisse exprimant ainsi leur attachement à la mère patrie.

Notre Consul-Général avait eu la bonne pensée de nous offrir comme vin d'honneur un délicieux fendant, qu'il avait apporté avec lui, et ce fut un plaisir pour tous les compatriotes de trinquer à la ronde.

Puis un copieux repas fut servi, où les participants eurent la surprise de trouver sur leur couvert une plaque de chocolat suisse, généreusement offerte par M. et M^{me} Joerg, représentant de la maison Lindt & Sprüngli en France. Le climat était des meilleurs, des tours de chants dans nos trois langues nationales, la sincérité des sentiments exprimés, la cordialité naturelle qui animaient chacun des participants donnèrent l'ambiance. Puis, pour terminer, notre Consul-Général nous a raconté un sketch de son cru, dont il a le secret et l'humour.

Ce fut une matinée que l'on n'est pas prêt d'oublier.